

Mairie de SAINT- AMOUR- BELLEVUE
Le Bourg
71570 SAINT-AMOUR-BELLEVUE

Le Conseil Municipal se réunira le mardi 07 avril 2015 à 19h30 salle du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Vote du budget Assainissement 2015
2. Vote du budget de la Commune 2015
3. Vote du taux des taxes directes locales 2015
4. Voisins vigilants
5. Questions diverses

**PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU
07 Avril 2015**

L'an deux mille quinze, le sept avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame CASBOLT, Maire.

Convocation du 17 mars 2015 (Présent Excusé)

<input checked="" type="checkbox"/> Mr SPAY Romain	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DESSEIGNE Sophie	<input checked="" type="checkbox"/> Mr DURAND Pascal
<input checked="" type="checkbox"/> Mr COGNARD Denis	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DASSONVILLE Denise	<input checked="" type="checkbox"/> Mr SGRILLO Jean-Pierre
<input type="checkbox"/> Mme CANARD Catherine	<input checked="" type="checkbox"/> Mr WILSON Douglas	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DUCOTE Corinne
<input checked="" type="checkbox"/> Mr DUFOUR Sébastien	<input type="checkbox"/> Mme HAMET Rachel	<input checked="" type="checkbox"/> Mr SPAY Pierre-Yves (21h30)
<input checked="" type="checkbox"/> Mr MIDEY Jean-Yves	<input checked="" type="checkbox"/> Mme CASBOLT Josiane	<input checked="" type="checkbox"/> Mme WILSON Marie-Claude

Secrétaire de séance : Mme WILSON Marie-Claude est élue secrétaire de séance.

1. ASSAINISSEMENT M49 2015

➤ **Vote du budget 2015**

Chaque conseiller reçoit un budget, lecture faite de celui-ci.

Le budget 2015 est établi et équilibré comme suit :

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses	29 307 €	Dépenses	48 856 €
Recettes	29 307 €	Recettes	48 856 €

2. BUDGET COMMUNAL M14 2015

➤ **Vote du budget 2015**

Chaque conseiller reçoit un budget, lecture est faire de celui-ci.

Le budget 2014 est établi et équilibré comme suit :

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses	576 520 €	Dépenses	432 110 €
Recettes	576 520 €	Recettes	432 110 €

➤ **Vote du taux des taxes directes locales 2015**

Vu le projet de budget primitif de l'année 2015

Vu l'article 1379 du code général des impôts

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal

De déterminer les taux 2015 de la Taxe d'habitation, Taxe Foncière (bâti), Taxe Foncière (non bâti), CFE.

Il est précisé que les taux proposés respectent la proportionnalité entre les différentes taxes.

Madame Le Maire rappelle que la taxe de capitation (SDIS) de 17 898 € qui est remis à la charge des communes nécessite obligatoirement un transfert de taux des impôts locaux totalement neutre pour le contribuable qui verra ses contributions à la Communauté de communes baisser d'autant.

Par contre pour faire face à la baisse des dotations (dotation globale de fonctionnement (DGF)) ainsi qu'aux charges supplémentaires liées aux activités périscolaires imposées par l'Etat et afin de pérenniser l'avenir, une augmentation de 1.89 % a été mise au vote.

Vote 11 pour – 1 contre – 2 abstentions (dont 2 votre par procuration).

TAXES	Bases prévisionnelles 2015	Taux constants	Produit à taux constants
Taxe d'habitation	818 600 €	21,05%	172 315 €
Taxe Foncière (bâti)	506 900 €	21,06%	106 753 €
Taxe Foncière (non bâti)	297 100 €	27,44%	81 524 €
CFE	29 300 €	28,31%	8 295 €
PRODUIT FISCAL ATTENDU			368 888 €

◆ DM 2015/017

3. DISPOSITIF « PARTICIPATION CITOYENNE »

- Au cours de la séance, en date du 22 octobre 2014, les délégués de la communauté de communes ont débattu du dispositif « participation citoyenne ». Mme. le maire rapporte les principaux points entendus. Ce dispositif est également connu sous le vocable « Voisins vigilants ».
- Le conseil municipal, à la majorité **DECIDE** de l'adhésion de la commune au dispositif.
- Ce sont proposé pour être référent sur la commune : Mme Wilson Marie-Claude, M. Janin Robert, M.Midey Jean-Yves, M. Vasty Laurent.

◆ DM 2015/018

➤ **Date à retenir :**

- 12 Mai - 19 h15 Commission voirie
- 20 Mai - 19 h Commission bâtiment

➤ **Date du prochain CM :**

13 mai 2015 à 19 h15

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h

